

Bertrand, écrivain, les Messieurs dont suivent les noms furent élus Directeurs pour 1864.

Président, Louis Demeul, écrivain; Vice-président, Narcisse Bertrand; Secrétaire-Trésorier, Ls. N. Gauvreau, écrivain. — Directeurs: Dr. Chs. I. Dubé, Révd. M. Gaudin, Messieurs Ant. Lebel, J. B. Beaulieu, Abraham Lebel, George Gagnon, M. Larrivée.

Sur motion de Chs. Bertrand, écrivain, secondée par le Dr. Chs. I. Dubé, il fut résolu que cette Société souscrive à la *Gazette des Campagnes*, pour vingt exemplaires, à être distribués parmi les membres de la dite Société.

Sur motion du Dr. Chs. I. Dubé, secondée par J. B. Beaulieu, écrivain, il fut résolu qu'une requête, signée par les Directeurs de cette Société demandant qu'une allocation de la part du Gouvernement, pour encourager l'enseignement agricole en faveur des Collèges de Ste. Anne et de Ste. Thérèse, soit présentée aux trois branches de la Législature.

Vraie copie,

Ls. N. GAUVREAU,

Sec.-Trésorier.

Bon exemple à suivre.

Comme nous le voyons par les délibérations publiées plus haut, la Société d'agriculture de Témiscouata vient de donner un exemple qui devra satisfaire tous ceux qui comprennent que l'enseignement agricole est indispensable au développement et au progrès de la culture. Cette société, en demandant vingt exemplaires de la *Gazette des Campagnes*, a fait un acte de libéralité qui est d'autant plus digne d'éloges, qu'il est spontané et qu'elle est tenue, comme toutes les autres, de payer 20 piastres à la *Revue Agricole*.

Cet acte, du moins nous l'espérons, ne demeurera pas isolé. Toutes les sociétés qui jugent que la lecture de la *Gazette* peut promouvoir les intérêts agricoles, s'efforceront de la répandre le plus possible parmi les cultivateurs et suivront l'exemple qui vient de leur être donné. Nous le disons sans crainte de blesser la partie intelligente de notre population, beaucoup de cultivateurs croient qu'ils ne peuvent mieux faire que de suivre la routine, et sentent si peu la nécessité de l'enseignement agricole, qu'ils refusent de faire le sacrifice de quelques chelins pour une publication de ce genre. Alors que les sociétés composées d'hommes intelligents et dévoués au progrès de l'agriculture, qui veulent efficacement le bien des cultivateurs, leur procurent l'enseignement qui leur est propre, en leur distribuant gratis les feuilles qui sont spécialement écrites pour eux.

La demande que nous faisons à toutes les sociétés du Bas-Canada, nous la faisons aussi à tous ceux qui sont chargés des bibliothèques de paroisse. Huit à dix exemplaires d'une gazette agricole dans chaque bibliothèque, procureraient à ceux qui n'ont pas le moyen de souscrire l'occasion de la lire. Qu'on y pense sérieusement, c'est en vain qu'on se proclame les amis dévoués du peuple des campagnes, si on néglige les moyens les plus efficaces de l'éclairer sur ses véritables intérêts, si on ne lui trace la route qu'il doit suivre tous les jours. Nous avons donc l'espoir que les nombreux amis de notre *Gazette* vont se mettre à l'œuvre pour faire réussir le plan que nous suggérons.

En terminant, voici un conseil dont l'exécution devra hâter

l'avancement de la cause de l'agriculture, au milieu de nous:

Nous voilà dans la saison des longues soirées; on ne sait souvent comment tuer l'ennui. On va tantôt chez un voisin, tantôt chez l'autre pour passer le temps. Pourquoi les cultivateurs d'un même canton ne se réuniraient-ils pas une ou deux fois par semaine, soit chez le président de leur société, soit chez un de ses membres, ou chez l'instituteur du lieu pour lire un sujet agricole, le discuter, pour s'entretenir de leurs travaux, de leur culture. Quel bien résulterait de ces conférences! chacun s'en retournerait avec un préjugé de moins, plus instruit, mieux disposé envers un art qui peut produire de si grands avantages.

A l'intérêt, public ajoutons un motif secondaire pour engager les sociétés à imiter l'exemple de celle de Témiscouata. La *Gazette*, malgré le prix réduit de l'abonnement, qui se paie généralement mal, est abandonnée à ses propres forces, tant pour les frais de publication, que pour couvrir des crédits à un montant considérable. Ainsi si nos ressources sont très-restreintes, et si vous nous croyez utile, tendez-nous la main.

Le manque d'espace nous force de remettre au prochain numéro deux correspondances, dont l'une signée P., et l'autre A. B.

RECETTES.

Moyen de nourrir les porcs à peu de frais.

Nous apprenons de bonne source, qu'un cultivateur de Ste. Croix, comté de Lotbinière, qui élève tous les ans un nombre considérable de porcs, les nourrit de la manière suivante: de l'automne au printemps, il ne leur donne rien autre chose que du son et du fumier de cheval, en quantité égale; et en les traitant ainsi, il est sûr, après l'hivernement, de les vendre double prix de ceux de ses voisins, vu l'état de graisse où ils sont. Nous prions nos lecteurs de faire l'essai de cette pratique, et si elle réussit, de nous faire savoir leur succès.

Moyen de s'assurer si une maison est humide.

On broie de la chaux vive, telle qu'elle est au sortir du fourneau, on en met une livre dans un vase que l'on place dans l'appartement dont on veut vérifier la salubrité, et on l'y laisse pendant vingt-quatre heures. Au bout de ce temps, on pèse la chaux, si on trouve qu'elle n'a augmenté de poids que de la pesanteur d'un gramme, l'appartement est sain et peut être habité; si au contraire, elle a augmenté de poids de cinq à six grammes, l'appartement est malsain et ne peut être habité sans inconvénient. Il convient surtout de faire subir cette épreuve aux maisons nouvellement construites.

Cette épreuve est très-simple et néanmoins très-utile, dans bien des cas, sous le rapport de la santé.

Cuir artificiel.

Voici les moyens employés pour fabriquer le cuir artificiel: on fait bouillir de l'huile de lin après l'avoir mélangée à une quantité de noir de fumée suffisante pour former une pâte. Pendant l'ébullition, on remue la masse de façon à ce que le noir de fumée soit bien combiné avec l'huile. On étend ensuite cette pâte sur une étoffe de fil ou de laine. Cette première couche est polie avec la pierre ponce, après quoi on étend une 2^{me} et une 3^{me} couches que l'on polit de la même manière, après les avoir fait sécher dans une chambre convenablement chauffée. Ces opérations étant terminées, on recouvre le tout de deux couches de vernis que l'on polit également pour obtenir une glaçure. Si l'on veut donner au cuir une couleur autre que le noir, on remplace la dernière couche d'huile cuite par une couche ou deux d'une matière colorante.